

France, 75 ans (78) A propos du Mediator

Au dernier examen que j'ai pratiqué le mois dernier, il m'a rassurée et m'a dit que cette "fuite" n'avait pas évolué depuis 2008. Je suis néanmoins inquiète car je suis toujours très essoufflée. Y- a-t' il d'autres examens à passer et quel spécialiste consulter ?

La réponse de l'AFD

Chère Madame,

En réponse à votre mail, nous tenons à vous signaler que le risque lié au Mediator est évalué, par les épidémiologistes, à 0,5 pour 1000. C'est la froide logique des statistiques. En pourcentage, elles délivrent un message rassurant, qui demeure cruellement impitoyable en valeur absolue pour les personnes touchées et leurs familles. Si autant de gens ont subi des conséquences de ce médicament, c'est que 5 millions de personnes ont pris du Mediator.

Les études font apparaître que la pathologie la plus grave entraînée par le Mediator est l'altération des valves du cœur (valvulopathie). Parfois des HTAP (hyper tensions artérielles pulmonaires) ont également été décelés. Les complications surviennent dans les deux premières années de traitement. Le risque persiste dans les deux années qui suivent son arrêt et devient très faible au-delà. Il est important que vous soyez suivie régulièrement.

L'examen nécessaire pour une valvulopathie est l'échocardiographie, qui vous est régulièrement prescrit d'après ce que vous nous indiquez. L'analyse que fait votre médecin est satisfaisant et vous ne devez pas vous inquiéter. Vous semblez être entre de bonnes mains.

Cependant, tenez-nous informés et retournez-nous si vous le voulez bien la fiche ci-jointe. L'AFSSAPS recense toutes les personnes ayant été exposé au Mediator (non scientifique benfluorex) et nous nous associons à cette utile action de santé publique.

Cette affaire pose des questions graves dont les patients attendent des réponses claires. La responsabilité du laboratoire ne peut pas être écartée.

L'Association Française des Diabétiques est extrêmement mobilisée et restera particulièrement vigilante pour que toute la lumière soit faite. Nous voulons savoir ce qui s'est passé. Les bénéfices thérapeutiques affichés de ce médicament étaient faibles, voire médiocres, alors qu'il possédait une grande efficacité de coupe-faim, effet qui lui était tenu masqué. Pourtant, cette propriété était connue, puisqu'il a été largement prescrit pour ses facultés amaigrissantes.

Nous voulons également que cette douloureuse et scandaleuse affaire ne reste pas sans lendemain. Nous voulons que l'ensemble des processus de mise sur le marché des médicaments et de pharmacovigilance deviennent transparents. Nous voulons une véritable démocratie sanitaire, au sein de laquelle les usagers de la santé pourront être des garants de l'intérêt général.

L'Association Française des Diabétiques participe au Comité de suivi des personnes ayant pris du Mediator créé par Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Nous avons déjà notamment obtenu que les examens entrant dans le cadre de ce suivi soient pris en charge à 100% pour toutes les personnes, y compris celles non-inscrites en ALD.

Nous entendons obtenir réparation pour les victimes du Mediator. Par ailleurs, nous entendons que les responsabilités pénales soient établies par la justice et que celle-ci soit rendue. Ces deux dimensions : réparations civiles des victimes et justice pénale, doivent être traitées distinctement.

Nous nous sommes concertées, avec nos amis de l'UFC Que Choisir et nous organisons une conférence de presse commune jeudi prochain 13 janvier pour annoncer nos démarches. L'UFC possédant l'expérience et les compétences des poursuites pénales porte plainte sur cet aspect.

L'AFD exige que le Comité de suivi des personnes ayant été exposées au Mediator deviennent un Comité de suivi des victimes, une fois le recensement de celles-ci effectué. L'Etat doit organiser cette prise en charge en obtenant l'engagement du laboratoire et de son assureur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des suites de cette affaire, ainsi que des démarches et des actions que nous prenons dans son cadre.

En vous remerciant de la confiance que vous portez à l'Association Française des Diabétiques, nous vous prions de croire en notre dévouement indéfectible.

Monsieur Gérard Raymond

Président